



Fiche Projet « MigrActrice »

avec le soutien de la Direction de l'Accueil, de l'Intégration et de la Citoyenneté

Contexte

Les femmes migrantes ont des difficultés particulières sur le marché du travail : précarité imposée (temps partiel subi, horaires morcelés), charges familiales (familles monoparentales), problématique linguistique et niveau de qualification (bas ou diplôme non reconnu). Leurs difficultés pour s'intégrer dans la vie sociale et économique sont liées à un manque d'accès à la formation, surtout pour celles qui ne connaissent pas ou accèdent difficilement aux dispositifs d'intégration existants.

Objectif du projet

L'objectif de Migratrices est de créer un programme des séquences pédagogiques pour les femmes migrantes. Le programme abordera les problématiques d'insertion professionnelle, les difficultés du retour à l'emploi et de la formation professionnelle, mais aussi la mobilisation des acteurs locaux de l'insertion sociale et économique.

Programme de travail (2012-2013)

Le projet se déroule en quatre phases :

1. phase 1 : mobilisation des femmes répondant aux profils ciblés à travers des réunions auprès des associations partenaires locales ;
2. phase 2 : élaboration d'un contenu pédagogique basé sur les besoins identifiés ;
3. phase 3, mise en œuvre et expérimentation pendant trois sessions de formation par territoire ;
4. phase 4 : validation auprès des acteurs locaux de l'insertion économique (associations intermédiaires, entreprises d'insertion, agences d'intérim, régies de quartier, entreprises du secteur public et privé).

Résultats attendus

1. un programme de formation pour l'insertion professionnelle des femmes migrantes
2. une expérimentation auprès des femmes migrantes dans trois départements
3. des comptes rendus des réunions du comité de pilotage
4. un weblog pour laisser des témoignages des participants et des partenaires
5. une plateforme virtuelle pour diffuser les résultats

Méthode d'évaluation et indicateurs

Les indicateurs quantitatifs incluent le nombre de femmes mobilisées, engagées dans les sessions et enfin « diplômées » par un certificat. Les indicateurs qualitatifs comprennent une fiche de suivi, une grille d'évaluation et des questionnaires d'évaluation pour les femmes, les référents locaux et les participants du comité de pilotage.